

ÉLABORER LA STRATÉGIE BAS CARBONE® DE SON ENTREPRISE EN LIEN AVEC LES ACCORDS DE PARIS



Nombre de stagiaires
De 3 à 6 max.



Durée de la formation
35 heures

PUBLIC CONCERNÉ

Comité de direction

PRÉ REQUIS

Aucun

TARIF

INTRA : A partir de 5300 € HT

PROFIL DE L'INTERVENANT(E)

Formateur/trice spécialisé(e)

MODALITÉS

Formation en présentiel

DÉLAIS D'ACCÈS

Mise en place de la formation sous un délai de 1 à 2 mois à compter de la signature du devis



OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux climatiques et énergétiques
- Réaliser un bilan des émissions de Gaz à Effet de
- Serre de l'entreprise selon la méthode Bilan Carbone®
- Elaborer un plan d'action de réduction des émissions de GES de l'entreprise
- Mobiliser ses collaborateurs



PROGRAMME

Définir les objectifs de la stratégie Bas Carbone® de l'entreprise (CODIR)

Connaître les enjeux climatiques et énergétiques

Savoir définir son périmètre d'analyse

Comprendre la méthodologie et les outils de calcul de la méthode Bilan Carbone

Collecter les données nécessaires à la réalisation d'un bilan Carbone (Responsable Bilan Carbone)

Définir les données à collecter et les personnes supports

Mettre en place la collecte des données

Traiter les données nécessaires à la réalisation d'un bilan Carbone (Responsable Bilan Carbone)

Prendre en main les outils de calcul

Trouver les bons facteurs d'émissions

Calculer les émissions de gaz à effet de serre à partir des données d'activités

Mettre en place un plan d'actions de réductions des émissions de GES de l'entreprise (CODIR)

Analyser la répartition et l'origine des émissions de gaz à effet de serre

Mesurer les impacts de réduction de pistes d'actions

Définir un plan d'action

Identifier les premières étapes du plan d'action

Communiquer les résultats à ses parties prenantes



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Convention de formation

Convocation

Questionnaire en amont de la formation sur les besoins et attentes des stagiaires

Questionnaire d'auto-évaluation en début de formation

Temps d'apprentissage : apports théoriques

Temps d'expérimentation : mises en situation

Questionnaire d'auto-évaluation en fin de formation

Temps d'échange et d'analyse sur le vécu des stagiaires

Feuilles d'émargement à signer par demi-journée

Questionnaire de satisfaction

Certificat de réalisation

Questionnaire à froid 3 mois après la fin de la formation



ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, notre référent handicap est à votre disposition pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

Contact : M. Matthieu KERLEROUX : 02 98 24 93 39

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

2, BD André Malraux
29400 LANDIVISIAU

02 98 24 93 39

coordination@kenvad.fr